

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

Amendes :	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement envoyer le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** par mail : ugselpdl@gmail.com.

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Le premier nommé reçoit :

BASKET CJG

18-nov-26 3 poules de 3. Matches de 2x12'. Classement de 1 à 3 à l'issue de la journée :

Poule 1 à Toutes Aides Nantes :

Notre Dame REZE
ND Toutes Aides NANTES
Ste Marie CHOLET

Poule 2 à Challans :

Notre Dame CHALLANS
St FA LA ROCHE/YON
Ste Marie du Port LES SABLES

Poule 3 à Mayenne :

Don Bosco MAYENNE 1
Don Bosco MAYENNE 2
Mongazon ANGERS

16-déc-26 3 poules de 3. Matches de 2x12'. Les 1ers de la J1 reçoivent. Classement de 1 à 3 à l'issue de la journée :

Poule A chez le 1er de la poule 1

1er de la poule 1
2è de la poule 2
3è de la poule 3

Poule B chez le 1er de la poule 2

1er de la poule 2
2è de la poule 3
3è de la poule 1

Poule C chez le 1er de la poule 3

1er de la poule 3
2è de la poule 1
3è de la poule 2

Classement de 1 à 9 en additionnant les classements J1 et J2. Les 6 1ers qualifiés pour les 1/2 finales du 13/01.

13-janv-27 **1/2 finales** : matchs simples de 2x20' : chez le 1er nommé :

1er			6è
2è			5è
3è			4è

10-févr-27 **Finale à 3**. Matchs de 2x12'. Lieu à déterminer.

Pas de lieu pour le National.

BASKET CJF

3 équipes. 2 triangulaires.

9-déc-26 à Mayenne :

Ste Marie CHOLET
Don Bosco MAYENNE
Ste Marie CHANTONNAY

6-janv-27 à Cholet :

Ste Marie CHOLET
Don Bosco MAYENNE
Ste Marie CHANTONNAY

Classement final à l'issue des 2 journées.

Pas de lieu pour le National.

BASKET MG

5 équipes inscrites. Formule championnat sur 3 journées (plateaux).

St Martin NANTES
Mongazon ANGERS
ND Toutes Aides NANTES
ND Bourgenay LES SABLES
St Joseph CHANTONNAY

9-déc-26 Plateau à 4 équipes à Mongazon Angers. ND Bourgenay Les Sables exempt

Mongazon ANGERS			ND Toutes Aides NANTES
St Martin NANTES			St Joseph CHANTONNAY
St Martin NANTES			Mongazon ANGERS
ND Toutes Aides NANTES			St Joseph CHANTONNAY

6-janv-27 Plateau à 3 équipes à St Martin Nantes. Angers et Chantonay exempts

St Martin NANTES			ND Toutes Aides NANTES
ND Toutes Aides NANTES			ND Bourgenay LES SABLES
St Martin NANTES			ND Bourgenay LES SABLES

3-févr-27 Plateau à 4 équipes à Chantonay. St Martin et ND Toutes Aides Nantes exempts.

ND Bourgenay LES SABLES			St Joseph CHANTONNAY
Mongazon ANGERS			St Joseph CHANTONNAY
Mongazon ANGERS			ND Bourgenay LES SABLES

Classement final de 1 à 5. Les 2 1ers sont qualifiés pour la finale régionale du 17/03.

17-mars-27 **Finale chez le 1er.**

Pas de lieu pour le National.